

crimes monstrueux de Napoléon avait pu mériter d'être ainsi frappé à jamais dans toute sa race. (Mouvement.)

Messieurs, ces crimes, les voici : C'est la religion relevée, c'est le Code civil rédigé, c'est la France augmentée au delà même de ses frontières naturelles, c'est Marengo, Jena, Wagram, Austerlitz, c'est la plus magnifique dot de puissance et de gloire, qu'un grand homme ait jamais apportée à une grande nation (Très bien, approbation). Messieurs les Pairs, le frère de ce grand homme vous implore à cette heure. C'est un vieillard, c'est un ancien roi aujourd'hui suppléant. Rendez lui la terre de la patrie! Jérôme! Napoléon pendant la première moitié de sa vie, n'a eu qu'un désir, mourir pour la France. Pendant la dernière, il n'a qu'une pensée, mourir en France. Vous ne repoussez pas un pareil vœu. (Approbation prolongée sur tous les bancs.)

### L'affaire de Mgr Bellot des Minières

Le Figaro a reçu la lettre suivante, au sujet des commentaires dont il avait accompagné la note des sénateurs et députés républicains de la Gironde, en faveur de Mgr Bellot des Minières :

« Salles, le 4 février.  
Monsieur le rédacteur,  
Vous avez inséré dans le Figaro, un article concernant M. Bellot des Minières, évêque de Poitiers.

« Je n'ai pas à discuter les appréciations que vous formulez à son égard, mais j'ai le devoir de recueillir des allégations qui ne sont pas exactes.

« Vous supposez que M. Bellot des Minières a participé à la rédaction de la note des sénateurs et des députés de la Gironde. C'est une erreur complète. L'évêque de Poitiers n'a été consulté ni sur le texte du document, ni sur le fait même de la démarche à laquelle directement ou indirectement il est resté étranger.

« Vous dites que cette note a été répandue dans plusieurs départements et vous laissez entendre que M. Bellot des Minières en a été le distributeur. Cela est de tous points contraire à la réalité.

« Il a été distribué en tout cinq exemplaires de la note; un exemplaire a été adressé au Président de la République; un au président du conseil (M. Ducloux); un au ministre des cultes; un au sous-secrétaire d'Etat aux cultes. Plus tard, un cinquième exemplaire a été communiqué à l'évêque de Poitiers, qui paraît-il, a formulé d'expresses réserves sur le texte du document.

« En dehors du dépôt légal, vous chercheriez vainement un sixième exemplaire, soit à Paris, soit dans les départements.

« Voilà la vérité. Je l'affirme et je la connais bien.

« Comme il est de nature à recueillir des appréciations cruelles pour un homme parfaitement respecté, et bien injustement attaqué, je prie que vous jugerez digne d'insérer la présente communication dans votre journal.

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, mes civilités empressées.

F. CAGNIANELLI, député »

### NOS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Il est assez naturel que l'Autriche ne se décide pas à envoyer un nouvel ambassadeur près la République française, tant qu'il n'y aura personne pour le recevoir au quai d'Orsay. Il est probable aussi que la retraite de notre propre ambassadeur à Vienne ne hâtera pas l'envoi en France d'un diplomate ayant mission comme ambassadeur de représenter directement la personne de l'empereur François-Joseph auprès de M. Grévy. Si M. Floquet veut à être nommé ministre des affaires étrangères, les relations latines que comporte la représentation par un chef de mission ayant rang d'ambassadeur seraient encore moins faciles à établir. La présence et le maintien de M. Thibaudin dans le ministère ne peuvent pas non plus contribuer au rapprochement si désirable de notre gouvernement avec les cabinets européens. Tout le monde a sous les yeux l'article de la Gazette de Cologne, concernant l'évasion de Mayence du colonel Thibaudin; on sait où ce journal prend ses inspirations; le document qu'il cite est d'ailleurs officiel.

Si l'Agence Havas publiait en France, d'après les pièces communiquées par le ministère de la guerre, un complément analogue à l'article du ministère de l'intérieur allemand, nous ne croyons pas que la situation de notre ambassadeur à Berlin resterait longtemps tenable. La rétrograde est malheureusement vraie jusqu'à un certain point. Nous ne croyons pas qu'en choisissant entre tous les officiers de l'armée l'évêque et le collaborateur de M. Favre, l'ex-général Comagny, pour lui confier le ministère de la guerre, le Président de la République ait donné beaucoup de satisfaction à l'armée. Nous sommes encore plus assuré qu'il a aggravé les difficultés que présente en ce moment le maintien de nos bonnes relations avec l'étranger. Les correspondances d'Allemagne se font l'écho d'un article du *Globe*, dont nous reproduisons les derniers mots : « Si la loi de prescription venait par impossible à être votée par le Sénat, les relations diplomatiques de la France avec la plupart des Etats d'Europe seraient réduites à un simple formalisme. Si nous avions un ministre des affaires étrangères, nous l'engagerions à profiter de cet avertissement. »

### L'APPEL DIRECT AUX ELECTEURS

Au conseil municipal de Roanne, dans la séance du 1er février, il a été déposé, par trois conseillers du parti ouvrier collectiviste révolutionnaire, la proposition suivante :

« Considérant que depuis l'établissement de la République, c'est-à-dire depuis que la souveraineté est confiée à un peuple, roi ou empereur, au peuple, c'est à ce dernier qu'il appar-

tient de ratifier ou d'affirmer les décisions de ses mandataires élus.

« Les mandataires devant le conseil municipal de Roanne à décider que toutes les mesures de quelque importance, prises ou à prendre par lui, soient soumises à la ratification de électeurs de la commune, réunis en assemblée plénière, et appelés à se prononcer par oui ou par non. »

### LA TROISIEME REPUBLIQUE

Sous ce titre, la *Troisième République*, le *Times* publie une correspondance qui n'est pas de M. de Blowitz et dont voici quelques extraits :

« Il serait aisé de fonder une République, si l'on avait pas les républicains », disait M. Thiers, et ce qui se passe en ce moment en France donne au nouveau pléban à cette sage remarque. Ceux qui veulent du bien à la République française sont obligés, une fois de plus, de hausser les épaules en voyant qu'un manifeste, signé de plus impopulaires des princes, a suffi pour faire perdre la tête aux politiciens d'un parti qui s'intitule populaire, et pour leur faire demander à grands cris, dans une frénésie de haine et de peur, la proscription de tous les princes, princesses, nés ou à naître, appartenant aux dynasties qui ont régné en France. Béranger, dans une de ses chansons, représente le dernier descendant des Capets mendiant sous les portiques du Louvre et soulagé dans sa misère par un sénateur républicain, qui lui fait voter par la législature une pension de cent francs.

« La chose est supposée se passer en l'an 2000. Il est possible qu'à cette époque la France verra sous un gouvernement assez fort pour regarder les prétendants d'un oeil de bienveillante indifférence; mais on n'en est pas là aujourd'hui; porter à la boutonnière un bouquet de violettes exposerait un fonctionnaire à la destination pour un établissement d'enseignement; les fils sont bannis des jardins publics, de peur qu'on ne s'en fasse un signe de ralliement; des tribus entières d'êtres ailés, aigles, coqs, abeilles, reçoivent interdiction de passer chez nous, et sur les murs des édifices gouvernementaux. Aussi peut-on se demander ce qu'il faut penser de la stabilité de la troisième République et de ses perspectives d'avenir. »

Le correspondant du *Times* explique au public anglais quel sorte d'attachement au grand masse des électeurs républicains, paysans ou hommes d'affaires, ont voué à la République :

« Ce n'est nullement pour ses beaux yeux que l'on aime la République; mais ils désirent voir la fin des troubles et des révolutions que le parti républicain ne manque pas de susciter quand la nation est gouvernée par un monarque. « Vous ne voulez pas laisser les autres conduire le char, eh bien! conduisez vous-même. » Voilà, en deux mots, le sentiment qui prévaut; mais le peuple français ne veut pas être calotté, ni renverser sur sa route des prêtres ou autres personnes indéfinissables, ni être traité d'une allure si furieuse que la voiture est à chaque instant en danger d'être culbutée. Les républicains qui croient consolider leur régime favori par des proscriptions, des attaques contre les clergés des reverses de ministères, et de menaces de législation agressive compromettant tous les intérêts, ignorent leur vraie raison d'être en tant que parti gouvernant, lui consentant à être gouvernés par des présidents élus, au lieu de l'être par des monarques nominalement héréditaires, les classes sociales en France n'ont pas éprouvé les lubies de tous ceux qui réclament le titre de républicains. ... Si il ne surgit pas du sein des républicains un parti capable de gouverner d'après les principes libéraux et assez courageux pour se séparer des pseudo-républicains, — simples coureurs de places ou chercheurs de notoriété, — ennemis de toute tolérance et de tout progrès rationnel, on verra vite que la République ne peut être sauvée de la destruction par la seule magie de son nom. »

Le correspondant du *Times* explique au public anglais quel sorte d'attachement au grand masse des électeurs républicains, paysans ou hommes d'affaires, ont voué à la République :

« Ce n'est nullement pour ses beaux yeux que l'on aime la République; mais ils désirent voir la fin des troubles et des révolutions que le parti républicain ne manque pas de susciter quand la nation est gouvernée par un monarque. « Vous ne voulez pas laisser les autres conduire le char, eh bien! conduisez vous-même. » Voilà, en deux mots, le sentiment qui prévaut; mais le peuple français ne veut pas être calotté, ni renverser sur sa route des prêtres ou autres personnes indéfinissables, ni être traité d'une allure si furieuse que la voiture est à chaque instant en danger d'être culbutée. Les républicains qui croient consolider leur régime favori par des proscriptions, des attaques contre les clergés des reverses de ministères, et de menaces de législation agressive compromettant tous les intérêts, ignorent leur vraie raison d'être en tant que parti gouvernant, lui consentant à être gouvernés par des présidents élus, au lieu de l'être par des monarques nominalement héréditaires, les classes sociales en France n'ont pas éprouvé les lubies de tous ceux qui réclament le titre de républicains. ... Si il ne surgit pas du sein des républicains un parti capable de gouverner d'après les principes libéraux et assez courageux pour se séparer des pseudo-républicains, — simples coureurs de places ou chercheurs de notoriété, — ennemis de toute tolérance et de tout progrès rationnel, on verra vite que la République ne peut être sauvée de la destruction par la seule magie de son nom. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

#### (Service particulier)

#### NOUVELLES DIVERSES

#### Conseil des ministres

Paris, 6 fév.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy, et s'est occupé exclusivement de la situation créée par le vote des bureaux du Sénat et de l'attitude à observer, soit devant la commission, soit au cours de la discussion publique au Luxembourg.

A l'issue du conseil, le garde des sceaux est allé informer M. Fallières des décisions qui avaient été prises.

Quelques instants après, M. Fallières a reçu M. de Broglie, qui a été accompagné de la commission du Sénat, qui venait lui faire part du désir de celle-ci de conférer avec le gouvernement. Il a été convenu que la conférence aurait lieu demain à trois heures. Le gouvernement en France n'ont pas éprouvé les lubies de tous ceux qui réclament le titre de républicains. ... Si il ne surgit pas du sein des républicains un parti capable de gouverner d'après les principes libéraux et assez courageux pour se séparer des pseudo-républicains, — simples coureurs de places ou chercheurs de notoriété, — ennemis de toute tolérance et de tout progrès rationnel, on verra vite que la République ne peut être sauvée de la destruction par la seule magie de son nom. »

Le débat public devant le Sénat viendra au plus tôt vendredi.

#### La commission sénatoriale des lois de prescription

Paris, 6 fév.

La commission relative au projet de loi tendant à régler la situation des membres des familles qui ont régné en France s'est réunie ce matin, à neuf heures, au Sénat, sous la présidence de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

On sait qu'après le vote de la loi de prescription, le Sénat, qui avait précédé à la constitution de la commission, M. Testelin, seul, manqua à la réunion. M. Barthélemy Saint-Hilaire fut élu président, et M. Déranger, secrétaire.

Ce matin, aucun des commissaires n'était absent.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, Allou, Béranger, Testelin, Oudier, de Saint-Vallier, Jouin, Léon Say et Waddington, ont successivement rendu compte de la discussion qui s'était élevée dans les bureaux qui les avaient respectivement élus.

Un débat s'est alors engagé sur le fond même de la question. M. Testelin, le seul membre de la commission qui soit favorable au projet de loi présenté par le gouvernement, a défendu son opinion, MM. Say, Allou, Waddington ont répondu.

Les raisons invoquées par les uns et les autres sont les mêmes, qui avaient été exprimées dans la discussion des bureaux, et dont on a pu lire le compte-rendu dans le corps du journal.

La commission a procédé ensuite à la nomination de son rapporteur. M. Allou a été élu par 7 voix contre 5 à M. Léon Say, sur 8 votants. M. Testelin s'est abstenu.

### Le futur ministère

Paris, 5 février.

On considère comme certaine, en tout état de cause, la démission de M. Fallières comme président du conseil, après le vote du Sénat sur le projet de loi contre les prétendants. On parle des difficultés que rencontrerait déjà la constitution d'un cabinet par M. Jules Ferry.

Ce dernier aurait pris des engagements à l'égard du général Camponon, mais un grand nombre de députés de différents groupes et même de l'Union républicaine ne voudraient pas voir sacrifier le général Thibaudin. D'autre part, des rivalités personnelles se produisent pour l'attribution de plusieurs portefeuilles.

### La commission du divorce

On annonce, dit le *Sécler*, que M. Testelin ayant à faire une absence et ne voulant pas retarder les travaux de la commission du divorce, a envoyé sa démission de président de cette commission.

### M. le comte de Montebello

Quelques journaux ont annoncé la démission de M. le comte de Montebello, ministre plénipotentiaire à Bruxelles. Ce bruit est complètement inexact.

### En retrait d'emploi

Le *National* de ce soir croit pouvoir affirmer que, quel que soit le vote du Sénat sur le projet de loi contre les prétendants, M. Thibaudin, ministre de la guerre, soumettra à la signature du président de la République un décret mettant les princes d'Orléans en non-activité par retrait d'emploi.

### Le Prince Napoléon

Paris, 6 février.

Divers journaux français et le *Times* de ce matin annoncent que le prince Napoléon doit être relâché aujourd'hui même.

On assure que cette nouvelle est inexacte. Le procureur général a reçu, comme nous l'avons dit, communication de l'ordonnance de renvoi devant la chambre des mises en accusation rendue par le juge d'instruction. Il n'y a rien de nouveau dans l'affaire en état et depuis son rapport, dans les délais légaux, la chambre des mises en accusation. Personne, en l'état actuel de la procédure, ne peut ordonner une mise en liberté.

### Le prince Kropotkine

Notre correspondant particulier de Lyon nous télégraphie :

Lyon, 6 février.

« L'état du prince Kropotkine inspire depuis samedi les plus sérieuses inquiétudes. Le père de l'anarchisme est atteint d'une maladie cérébrale qui a amené une enflure de la tête. Hier, le prince a été admis à l'intérieur de la prison. »

« Comme vous le savez, le prince Kropotkine est le seul condamné de sa catégorie qui n'ait pas interjeté appel du jugement. Il se montre en prison une grande philosophe et sa résignation n'est pas la moins du monde ébranlée par son état de santé. »

« Plusieurs fois par semaine, la princesse Kropotkine vient en son mari, avec lequel elle a de longs entretiens. On dit qu'elle doit quitter Lyon ces jours-ci pour rentrer à Thonon, mais il se pourrait que la maladie du Prince l'obligeât à retarder son départ. »

### L'effaire du maire de Toulouse

Toulouse, 6 février.

L'effaire Carrois, contre le *Républicain du Sud-Ouest* et la *Souveraineté du peuple* qui avait accusé l'ancien maire de Roubaix, d'être en sa femme avec des bons de pain du bureau de bienfaisance s'est terminée par l'acquiescement de tous les prévenus.

M. Carrois, ancien maire a été condamné tous les dépens.

### A Goritz

On mande de Goritz, 6 février, à l'Agence Havas :

« On annonce de nouveau la visite d'un certain nombre de législateurs français. Des appointements ont été remis à l'Hôtel de la Poste. Les législateurs qui sont arrivés dans le courant des deux derniers semaines sont : M. de Clambray, le comte de Bourbon, le comte de Soise, de Dion, les deux comtes de la Bouillie et le baron d'Arbigny. »

### La fin de la grève de Limoges

Le *Rapport* reçoit de Limoges, le télégramme suivant : « La date du 6 février, qui avait été précédemment terminée. Le président du conseil des prud'hommes, choisi pour arbitre, a décidé que le travail reprendrait jeudi. »

### ÉTRANGER

#### Le couronnement de la Czar

Saint-Petersbourg, 6 février.

Le *Messenger de l'Empire* publie un ukase en vertu duquel le couronnement de l'empereur aura lieu à Moscou, au mois de mai.

#### L'impératrice Augusta

Berlin, 6 fév.

L'état de l'impératrice Augusta est desespéré.

#### L'agitation irlandaise

Londres, 6 février.

A l'issue du conseil de cabinet qui a eu lieu aujourd'hui et qui a duré trois heures, lord Spencer, le marquis d'Arbigny et sir W. Harcourt ont été accompagnés par des détectives jusqu'à la porte de la Trésorerie.

Un assure qu'après un long interrogatoire au ministère de l'Intérieur, un prisonnier aurait fourni aujourd'hui des renseignements sur l'organisation des révolutionnaires d'Irlande.

#### L'anniversaire de la mort de Pie IX

Rome, 6 février.

Le service funèbre de l'anniversaire de la mort du pape Pie IX sera célébré à la Chapelle Sixtine le 7 février et non le 7, à cause de la fête des Cendres.

Le pape a adressé aujourd'hui un discours aux prêtres qui doivent prêcher le carême à Rome. Il les a exhortés à combattre énergiquement les erreurs qui ont envahi la société moderne et à recommander aux curés de développer l'instruction de la jeunesse et de favoriser la formation d'associations catholiques.

#### Les tremblements de terre en Espagne

Madrid, 6 février.

Hier matin, une nouvelle secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Archena.

#### Grand incendie à la Havane

Madrid, 6 février.

Une dépêche de la Havane, en date du 5 février, signale l'incendie d'un dépôt de bois. Les pertes sont évaluées à plus d'un million de piastres.

Plusieurs personnes ont été blessées. La cause du sinistre est encore inconnue.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

#### Mouvement comparatif de la Condition publique de Roubaix :

Mouvement du mois de janvier 1881.

11,977 colis de laine peignée . . . k. 1,986,907	
247 » d'écoignées et de blouses . . . 208	
682 » de soie . . . . . 72,930	
1591 » de coton . . . . . 170,164	

Mouvement du mois de janvier 1882.

14,987 colis pesant ensemble . . . k. 1,530,303	
10,434 » de laine peignée . . . k. 1,222,573	
3 » d'écoignées et de blouses . . . 53	
850 » de laine filée . . . . . 99,983	

41 » de soie . . . . . 1,620

2,940 » de coton . . . . . 218,308

13,367 » de laine peignée . . . k. 1,433,763

9,380 » de laine filée . . . k. 1,099,470

467 » d'écoignées et de blouses . . . 39,975

1,036 » de laine filée . . . . . 182,082

1,654 » de soie . . . . . 21,317

1,654 » de coton . . . . . 177,339

13,143 » de laine peignée . . . k. 1,411,303

Décreusage . . . . . 46,132 opérations

Tirage . . . . . id.

Le Directeur, A. MUSIN.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

L'ADJUDICATION DE TRAVAUX pour la construction de trois écoles de la Mairie. L'évaluation des travaux est de 4,320 francs.

Voici le résultat de l'adjudication :

M. Pierreone a offert un rabais de 30 0/0 ; M. Boutry 20 0/0 ; M. Vandekerckhove 20 0/0 ; M. Warille 10 0/0 ; M. Facon 12 0/0 ; M. Alphonse Carrez 10 0/0. En conséquence, M. Pierreone a été déclaré adjudicataire.

L'INSTALLATION DES PRÉSIDENTS ET JUGES DÉPUTÉS élus au Tribunal de commerce, aura lieu jeudi prochain, à trois heures.

Nous apprenons qu'à cette occasion et pour se conformer aux traditions établies, une messe du Saint-Esprit sera célébrée, le même jour, à onze heures, en l'église Saint-Martin.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Une Conférence, organisée par la Société de Géographie, aura lieu à Roubaix, dimanche prochain, 11 février.

M. Charles Wiener, vice-consul de France à Cayenne, explorateur du Bassin des Amazones, (Cayenne) sera invité à venir exposer à Roubaix, les résultats de ses voyages dans l'Amérique méridionale, et ses efforts couronnés d'un plein succès pour établir une grande route commerciale à travers la chaîne des Andes.

Cette Conférence sera d'une importance capitale pour les intérêts industriels et commerciaux de notre région du Nord. Elle aura lieu, à trois heures et demie de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Des projections lumineuses, reproduisant les types les plus curieux et les sites les plus remarquables des contrées visitées par M. Wiener, seront présentées à la fin de la séance.

LE MARDI-GRAS A ROUBAIX. — Un temps splendide, une foule énorme dans les rues, tel sont les deux faits marquants de la journée d'hier.

Disons tout d'abord que, grâce aux ordres précis et soigneusement exécutés de l'Administration municipale, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

Trois chars, qui auraient bien voulu être gigantesques, se partageaient l'attention des nombreux promeneurs échevonnés dans les rues d'Alma, Pavées, du Collège, Grand-Éclair, Place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve et les Boulevards.

En tête venait celui de la *Société des Amis de l'Égalité*, établi chez Henri Logneux, 99, rue de l'Égalité, nous n'avons pas eu à déplorer les scandales du carnaval des années précédentes.

« Une fois n'est pas coutume, et nous n'en félicitons pas seulement M. le Maire et ses subordonnés, qui nous ont épargné les ignobles exhibitions de 1881 et 1882. »

« Quand des infâmes écrasait (sic) ma poitrine. » Tu fis pour moi un gigantesque effort.

« De sur (sic) la tombe en pleurant je m'incline. » Tu bras vengeur était puissant et fort.

« An acte mal tu fit par ton courage. » Fleurir la France malgré les canots (sic).

« Parton génie tu chassa (sic) tous braves (sic). » Par tes discours t'attristais (sic) des amis. »

### TOURCOING

IVROGNE. — Victor Richard n'a que vingt-sept ans; mais quand il agit de boire il a autant d'expérience que le plus habile buveur.

La police, qui n'a pas cette façon de se distinguer, a conduit dernièrement Richard au poste.